

---

JOHANNESBURG – Réunion du GAC et GNSO  
Mercredi 28 juin 2017 – 11h30 à 12h30 JNB  
ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

JAMES BLADEL : Nous avons également ici Carlos qui est notre agent de liaison de la GNSO auprès du GAC. Je ne le vois pas dans la salle, peut-être qu'il est dans une autre réunion.

Un point d'ordre, malheureusement nous avons commencé avec un peu de retard, mais nous devons arrêter la réunion à 12 :30 pile si c'est possible, pour ne pas nous retarder.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, nous allons voir si Carlos va pouvoir venir. Carlos Gutierrez est, depuis l'année dernière, l'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC.

Vous voyez à l'écran les différents points sur lesquels je vous propose d'interagir avec nous. Tout d'abord, on va aborder le premier point concernant une mise à jour par rapport au travail sur la protection des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et les identificateurs des OIG.

Je vais passer la parole à James.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

JAMES BLADEL :

Je suis ravi de vous informer, pour ceux qui ont suivi cette question de près depuis notre réunion à Copenhague, que la GNSO, en coopération avec le GAC et le conseil d'administration, ainsi que certains de nos facilitateurs, donc la GNSO a exécuté une partie de nos procédures - la section numéro 16 - qui consiste à revoir les recommandations de politique de la GNSO. Nous avons réuni à nouveau un groupe de travail pour examiner deux de nos recommandations afin de tenir compte des inquiétudes manifestées pendant nos discussions.

Je sais que le groupe s'est réuni pour la première fois, je pense qu'ils commencent à peine leur travail. Ils élaborent leur plan de travail et ils vont élaborer un certain nombre de recommandations pour Abu Dhabi.

Je vais faire deux commentaires sur cet effort. D'un côté, la section 16 garantit qu'il y aura une révision de certaines recommandations si de nouvelles informations sont disponibles, mais cette section concernant la révision ne garantit pas un résultat concret. Il est possible que l'on aboutisse à une proposition d'amendement ou de modification, mais ce sont des possibilités ouvertes qui dépendront du travail du groupe.

Le deuxième point que je voulais aborder concerne la question des membres de ce groupe. La question est de savoir si le

---

groupe PDP qui va se pencher sur ce sujet devra se limiter à la portée du travail de PDP original ou bien si cette portée devrait être modifiée. C'est quelque chose de nouveau parce que cette section 16 est mise en œuvre, mais beaucoup de temps s'est écoulé depuis le premier groupe PDP, donc c'est une difficulté à laquelle nous sommes confrontés. Est-ce qu'on peut revenir au même groupe de personnes ?

Thomas Richert était là il y a quelques minutes, et il faudrait voir si on peut accepter des demandes de participation à ce groupe, y compris pour des gens qui n'ont pas participé au premier groupe. On peut se retrouver dans une situation où ceux qui avaient participé au premier groupe ne pourraient pas participer à celui-ci. On essaie donc d'aborder ces questions pour voir quelle décision adopter.

Voilà un peu les progrès par rapport aux identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, James. Je tiens à vous remercier pour les efforts mis en place pour essayer de garder ce travail le plus ouvert et le plus inclusif possible. Parce qu'une des difficultés qu'il y a dans ce processus, c'est qu'on ne s'est pas sentis assez impliqués pour y participer, donc c'est important que ce groupe soit aussi ouvert et inclusif que possible. C'est un élément clef.

---

Y-a-t-il des commentaires rapides ou des questions de la part des membres du GAC ? Je vois l'Iran.

IRAN : Merci beaucoup. Merci, James, merci d'avoir revu cette situation. Mais on dit qu'on ne garantit pas, et je crois qu'il faudrait reformuler cela, il ne faut pas être négatif dès le début. Rien ne peut être garanti, mais on pourrait dire « des efforts seront mis en œuvre pour répondre aux inquiétudes », etc.

JAMES BLADEL : Merci beaucoup. Oui, bien entendu, c'est l'objectif du groupe de travail mais on essaie de tenir compte de tous les résultats possibles, pour couvrir tous les cas de figure possibles.

GRANDE-BRETAGNE : Très brièvement. Nous saluons cette initiative de la GNSO de recréer ce groupe de travail et nous serions ravis de pouvoir participer aux discussions du groupe. Bien sûr, sous réserve de la décision prise quant aux membres.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, très bien. Nous passons au point suivant.

---

JAMES BLADEL :

Le point suivant sera plus court. Nous avons eu des discussions à Copenhague. Je ne sais pas si nous établi des étapes à suivre, peut-être pourrions-nous voir comment poursuivre ces discussions. D'un côté, nous avons été encouragés par le fait que des discussions ont abordé la possibilité d'un mécanisme de notification quand un acronyme de l'OIG est enregistré.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons identifié un moyen de faire cela sans passer par un PDP. Il y a un certain nombre de services commerciaux qui fournissent ce service de surveillance et de notification. Peut-être que l'ICANN pourrait faciliter un système de surveillance et de notification de ce type d'enregistrement. Je ne sais pas quel en serait le coût, ce sont des détails à régler, mais ce n'est pas forcément un aspect qui devrait être traité par le biais d'un PDP. Il faudrait tout juste voir quels sont les besoins et les caractéristiques des systèmes qu'il nous faudrait. On travaille sur tout cela.

THOMAS SCHNEIDER :

Oui. Je vois qu'on essaie de trouver des solutions réalisables. Après, il y a la question du PDP sur les droits curatifs. Nous avons fait des commentaires, mais je ne suis pas sûr que nos commentaires aient été dûment pris en compte. Est-ce que vous pourriez nous en parler un peu, nous dire où le groupe de travail en est quant aux droits curatifs ?

JAMES BLADEL :

Pour ce qui est du PDP sur les droits curatifs qui fait partie du point numéro 3 de l'ordre du jour, nous avons parlé avec le groupe PDP, nous savons qu'ils ont publié un rapport pour consultation publique et qu'ils ont reçu l'avis du GAC de différents communiqués, mais aussi des propositions et des commentaires des membres individuels du GAC.

Le groupe a mis en place une analyse approfondie de tous les commentaires, de toutes les contributions, que ce soient des membres individuels du GAC ou du GAC dans son ensemble, et qu'ils ont modifié le rapport à partir des commentaires reçus. Je peux vous dire qu'ils approchent de la fin de leur travail avec des recommandations finales. Cependant, ce ne serait pas correct de dire que les recommandations finales sont en ligne à 100% avec le GAC car il peut y avoir des différences même s'ils ont incorporé des modifications à partir des commentaires.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des réactions à ce sujet ?

Sinon, nous en prenons note et nous allons suivre les progrès qui seront accomplis par ce groupe. Nous ne serons pas trop loin de

---

vous et nous espérons donc ces résultats, et s'ils ne sont pas satisfaisants, nous verrons par quel moyen agir.

JAMES BLADEL : Nous espérons que ces rapports seront disponibles pour Abu Dhabi, c'est-à-dire pour l'ICANN 60.

THOMAS SCHNEIDER : J'espère que nous aurons des discussions intenses à Abu Dhabi.

Ensuite, nous avons l'autre point de notre ordre du jour. Nous n'allons pas trop entrer dans le détail par rapport à tous les PDP, mais nous voudrions savoir quelles sont les priorités, où devrions-nous participer en priorité, sachant qu'il y a des difficultés structurelles au niveau du GAC qui rendent difficiles notre participation à tous les PDP.

JAMES BLADEL : Merci beaucoup, Thomas. Sachant que nous avons deux PDP en cours, le premier c'est celui sur l'accès aux droits curatifs qui arrive à sa fin. Le groupe est prêt à publier son rapport final entre cette réunion et celle d'Abu Dhabi.

Le PDP suivant, c'est celui sur les services d'annuaire de données d'enregistrement gTLDs de nouvelle génération, dont le groupe a une réunion aujourd'hui et qui a tenu des

---

discussions lundi. Je sais qu'il y a eu une participation du GAC, notamment sous forme de participation du groupe de travail sur la sécurité publique ou de la participation des agences d'application de la loi. Il y a, bien entendu, la possibilité pour vous de vous engager dans le travail de ce groupe PDP.

Ensuite, nous avons le PDP sur ce que nous appelons les procédures pour des séries ultérieures de gTLDs, c'est-à-dire un travail fait sur les modifications à apporter ou non à la prochaine série de nouveaux gTLDs. Un point important par rapport à cela, c'est l'utilisation des noms géographiques, voir quel pourrait être le processus de dépôt de candidatures pour ce type de noms géographiques.

Il y a eu des discussions hier qui ont été très intéressantes parce que des médiateurs professionnels ont facilité les débats et ont donné des exemples sur la manière dont les ressources pourraient être utilisées afin de mieux tirer profit de ce travail. Je crois qu'il y aura une autre séance jeudi, j'invite donc les membres du GAC à participer au travail fait dans ce groupe PDP.

Enfin, il y a un PDP pour la révision des mécanismes de protection de droits dans tous les gTLDs. Ce groupe en est à sa première étape de travail. L'idée, c'est de se pencher sur les mécanismes de protection de droits établis depuis le début du programme - l'enregistrement prioritaire, le bureau

---

d'information sur les marques enregistrées – j'ignore quel est le niveau de participation du GAC à ce groupe, mais en tout cas je vous invite à participer. Je serai ravi de répondre à vos questions par rapport à tous ces PDP ou à des PDP en particulier. Si je n'ai pas la réponse, je peux vous référer aux co-présidents ou aux présidents de ces groupes PDP.

THOMAS SCHNEIDER : Nous allons parler de la charge de travail dans une séance intercommunautaire cet après-midi, parce que, bien sûr, un PDP peut donner lieu à de nombreux sous-processus. Donc cet après-midi, il y a une séance consacrée à l'établissement de priorités.

Je vais maintenant passer la parole à Donna, puis nous verrons s'il y a des commentaires.

DONNA AUSTIN : J'ai une question pour le GAC. Dans le format de cette réunion qui est un forum de politiques, nous avons des séances consacrées à des discussions intercommunautaires, notamment l'après-midi. Pour ce qui est des PDP que nous avons, il y a eu une séance lundi après-midi sur les noms géographiques, ainsi qu'une séance hier qui se poursuivra jeudi.

Pour ce qui est la capacité du GAC à participer à ces discussions, il nous serait utile de comprendre si ces discussions

---

intercommunautaires sont utiles pour le GAC. Nous voudrions avoir une idée par rapport à ce que vous sentez, est-ce que cela vous aide à progresser dans votre travail ? Cela vous donne-t-il des informations utiles pour votre travail ? Il ne s'agit pas seulement des réunions en face-à-face des groupes PDP, mais aussi d'essayer de trouver d'autres mécanismes pour faire en sorte qu'un public plus large puisse participer à ces processus.

Je pense que ces discussions intercommunautaires peuvent être utiles pour le GAC en ce sens.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, Donna, pour cette question qui me semble très utile.

Je vois le Brésil, l'Iran.

IRAN : La réponse est oui. Mais d'autre part, nous devons réfléchir au travail spécifique des PDP. Il n'y a pas suffisamment de personnes, pas assez de ressources dans bon nombre de gouvernements. Voilà le problème des réunions en présentielles qui sont très utiles, merci.

THOMAS SCHNEIDER : Le Brésil.

BRÉSIL :

Merci, Thomas. Je voudrais remercier la GNSO pour sa présentation et je suis d'accord avec Kavouss. Il me semble que ces occasions sont vraiment importantes pour pouvoir participer précocement et mieux comprendre, mais ceci doit être considéré comme quelque chose de supplémentaire.

À vrai dire, ceci n'est pas prévu dans l'ensemble des processus ou des opérations de l'ICANN. Cela ne doit pas remplacer le rôle du GAC et que le GAC devrait jouer à la fin de chaque processus en offrant son avis. C'est pour cela, me semble-t-il, qu'il est si difficile pour nous de participer à ces processus, parce qu'il y en a beaucoup. Il y a eu des efforts faits au niveau individuel, tels que ceux de Kavouss et d'autres. Il y a des gens qui ont beaucoup travaillé et se sont engagés fortement, mais ceci ne remplace pas l'évaluation complète que nous devons faire de toutes les questions qui nous concernent.

Nous n'avons pas tous le même intérêt, il y a beaucoup de questions dont on a discuté en profondeur, et bien des fois, on s'éloigne de questions de politiques publiques et d'intérêt public, ce qui est vraiment de notre ressort.

Nous devons exprimer notre reconnaissance, nous vous félicitons et vous remercions des occasions qui nous ont été

---

fournies ici, car elles sont très utiles et nous permettent de préparer notre avis, mais ceci devrait ensuite continuer.

À titre informatif, nous avons eu une réunion avec le CA, nous avons parlé de notre inquiétude à propos de la délégation au second niveau des codes à deux caractères et la manière dont le GAC entend exprimer son opinion au niveau institutionnel nous fait penser que cette intervention se ferait au dernier moment et cela pourrait ne pas avoir d'effet sur la décision prise par le CA. C'est un problème structurel qu'il faut résoudre.

Nous remercions la GNSO de nous fournir cette occasion de participer plus précocement pour que ces processus puissent tenir compte de toutes les opinions et les contributions.

THOMAS SCHNEIDER : La Suisse.

SUISSE : Bien, bonjour à tous. Merci d'être ici parmi vous. Je m'appelle Jorge Cancio, je représente la Suisse.

Par rapport à ce deuxième point, et pour répondre à la question de Donna, il me semble très utile de réaliser ces séances intercommunautaires. J'aimerais bien que l'on programme des séances sur les PDP, ou que dans nos séances du GAC, l'ordre du

---

jour nous permette de participer à ces réunions présentielles, parce que certaines délégations ont plusieurs membres, mais la plupart d'entre elles n'ont qu'un représentant. C'est donc difficile d'être à deux endroits en même temps. C'est pour cela que je trouve qu'il s'agit d'un bon point de départ, quelque chose sur quoi il faut continuer à travailler.

Quant aux autres possibilités, aux autres options de participation, je suis d'accord avec ce que le Brésil a dit. Cela nous renvoie, encore une fois, à ce qui apparaît sur le point 3, c'est-à-dire la mise en œuvre des recommandations conjointes pour améliorer notre interaction lors des PDP. Je crois que nous sommes en train d'étoffer ces recommandations de manière substantielle et l'objectif est d'améliorer les mécanismes pour pouvoir participer de manière judicieuse, pour que le GAC puisse participer de manière judicieuse dans ces PDP. Nous devons en être conscients.

Je vous demande donc d'essayer de comprendre, parce que pour des questions de ressources disponibles, les membres du GAC ne peuvent pas être aussi actifs qu'ils le voudraient dans les PDP. Nous aurions besoin que vous fournissiez un effort supplémentaire, que vous veniez vers nous et que vous nous donniez l'information lorsque vous voulez nos commentaires lors des périodes de commentaire public pour que nous puissions vous répondre et pour avoir une diffusion également

---

du travail des groupes de travail PDP lorsque cela peut avoir un effet sur le GAC. Cela nous aiderait énormément à améliorer nos interactions et cela nous permettrait d'éviter certains types de conflits. Voilà donc l'esprit de ces recommandations conjointes. Nous devons donc nous assurer de pouvoir mettre en œuvre ceci dans les groupes PDP.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Le Royaume-Uni a demandé la parole, mais Heather, demandez-vous également la parole ? Il me semble que j'ai perdu quelqu'un dans la liste. Quelqu'un avait demandé la parole de ce côté ? Qui était-ce, donc ? Nous cédon à Mark Ravel, du Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI: Merci, monsieur le président.

Un commentaire rapide sur la révision et sur le groupe de travail du PDP sur la révision des mécanismes de protection de droits. Il y a un collègue de l'OMPI qui est observateur au GAC qui participe à ce groupe de travail, tout comme moi. J'ai rejoint bon nombre d'autres personnes et je vois que les discussions ont eu un niveau de détail technique très important sur la question des droits de propriété intellectuelle. J'ai du mal à contribuer là-dessus car je ne suis pas expert dans ce domaine.

---

Je me suis entretenu avec le bureau de la propriété intellectuelle au Royaume-Uni, et ils ont décidé de demander à être inclus à ce groupe de travail. Nous espérons qu'il y aura des experts du Royaume-Uni pour contribuer à ce groupe. Il se peut que ce soit une approche que d'autres représentants du GAC pourraient adopter, s'ils ont ces bureaux de propriété intellectuelle dans leur propre pays. Je dis cela pour que vous en teniez compte. On pourrait le faire aussi pour l'URS et le centre d'information sur les marques commerciales.

THOMAS SCHNEIDER : Heather.

HEATHER FORREST : Merci, Thomas. Heather Forrest. Je voudrais mettre l'accent sur le fait que nous avons écouté vos préoccupations lors des séances précédentes quant aux défis que vous devez relever pour pouvoir participer. Nous vous écoutons toujours à ce sujet et bien sûr nous comprenons ce que vous nous dites, mais nous vous disons aussi que, lorsque vous dites que le PDP n'est pas suffisamment inclusif, nous vous écoutons. Nous avons essayé d'être ouvert et créatif en tant que communauté pour voir comment nous pouvons encore développer nos processus pour incorporer non seulement les mécanismes formels mais aussi informels pour permettre votre participation. C'est

---

extraordinaire et merveilleux de voir tout ce qui a pu être fait jusque ici. Nous, en tant qu'autorité de ce groupe, nous pouvons partager vos préoccupations. Je crois que nous avons eu des discussions vraiment substantielles sur des points réellement tangibles qui pourraient nous aider à améliorer notre interaction avec une pensée créative. Merci.

JAMES BLADEL :

C'est peut-être le bon moment pour aborder le prochain point de notre ordre du jour, le point 3. Heather a parlé de mécanismes formels. Nous avons établi avec l'agent de liaison de la GNSO avec le GAC, Carlos, nous avons identifié un processus de révision rapide pour que les membres du GAC puissent voir tous ces thèmes et les questions qui font l'objet d'un PDP. Nous présentons ces mises à jour d'une page sur les activités de la GNSO qui sont distribuées une fois par mois. J'espère que vous aurez tous eu l'occasion de les réviser et les trouverez utiles. Si vous avez des questions, nous espérons que vous vous sentirez assez en confiance pour les présenter devant la GNSO ou par l'intermédiaire de l'agent de liaison. Je crois que tout cela en est à l'étape de développement pendant que nous mettons en œuvre les recommandations du groupe de consultation afin de faciliter et de résoudre ces problèmes dont Jorge vient de parler, pour pouvoir voir une participation efficace du GAC au cours des PDP. Nous continuons à travailler.

---

Kavouss, je vous appelle Kavouss mais je suppose que Thomas aurait dit l'Iran.

IRAN :

Est-ce que je peux vous appeler James, Donna et Heather ? Une suggestion pour que vous en teniez compte. D'après mon expérience, lorsque le GAC se trouve dans ces séances, il peut travailler plus activement. Les choses sont plus compliquées lorsqu'il n'y a pas de séances à cause du manque de ressources. Pourriez-vous envisager de nous envoyer le PDP au GAC pendant que le GAC est en séance pour qu'il puisse commenter dans ce contexte ?

Parce que lorsque vous le soumettez dans le cadre d'une période de commentaire public, j'ai vu que la participation des gouvernements est rare. Nous avons parfois 15 ou 16 au plus de ces représentants. Mais lorsque nous sommes en séance, nous sommes dans de meilleures conditions pour donner nos commentaires. Je ne vous demande pas de nous faire décider, mais ce serait une façon plus pragmatique de procéder. Je ne veux pas créer de processus supplémentaire. Nous voulons travailler efficacement, voilà une manière efficace.

---

JAMES BLADEL : Si je comprends bien votre suggestion, vous proposez d'aligner la période de commentaire public d'un PDP donné sur les sessions du GAC ? Cela doit coïncider avec le calendrier des réunions de l'ICANN.

IRAN : Les détails peuvent être vus après, c'est juste pour que l'examiniez.

JAMES BLADEL : Pour que tout le monde comprenne, la période de commentaire public est une étape du processus de cycle de vie de tout PDP, et normalement ce n'est pas précoce dans le processus mais quand le groupe de travail pense être parvenu à un certain type de conclusions préliminaires. Cela peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année, indépendamment des réunions ICANN.

Ceci dit, rien ne vous empêche au GAC de commencer à mettre une version préliminaire des commentaires sur les PDP même si la période de commentaire public n'est pas ouverte. Cela pourrait être présenté à l'avance, avant cette période de commentaire public pendant laquelle on pourrait retenir ces commentaires préliminaires, avant que le PDP ne commence.

---

IRAN : C'est une excellente suggestion, nous allons en tenir compte au sein du GAC.

JAMES BLADEL : Ne vous sentez pas contraints par cette période de commentaire public. Si vous voulez envoyer des commentaires, ce sera sûrement très utile.

Donna, et ensuite – je crois qu'il n'y a que Donna.

DONNA AUSTIN : Merci, James.

Je pense que nous allons analyser cela. Nous avons besoin de voir comment nous pouvons travailler sur nos calendriers et le vôtre, parce que bien sûr, nous avons différentes priorités. Il faut aborder le bon document avec le bon public dans la bonne salle, parfois c'est tout un défi. Nous pouvons peut-être travailler avec ceux qui s'occupent d'établir les ordres du jour pour voir si nous pouvons les aligner.

JAMES BLADEL : Merci, Donna.

Manal, maintenant.

---

EGYPTE :

En fait, j'ai revu le plan de mise en œuvre. En premier lieu, j'ai un commentaire général qui se fait l'écho de ce que le Brésil a évoqué. Cela se rapporte aussi à certaines discussions qui ont eu lieu il y a peu de temps, y compris celle que nous avons eue ce matin avec le CA. Pour faciliter les délibérations et aider à la convergence dans la vision et les points de vue pour créer un avis du GAC non controversé face au CA, mais il ne faut pas remplacer cet avis du GAC au CA.

Dans le plan de mise en œuvre en lui-même, je voudrais établir une différence entre des mesures qui ne sont prises qu'une fois et les actions qui se poursuivent. Il me semble que nous devons établir une différence entre ces deux choses.

Nous n'allons pas nous occuper de la mise en œuvre avec document. Il y a des actions qui sont prises ponctuellement. Ce qui est constant, ce qui est permanent doit être inclus dans le processus en lui-même pour s'assurer que cela a été documenté et que c'est institutionnalisé.

Nous avons aussi des commentaires sur ces thèmes de fond. Je ne sais pas si c'est le bon moment pour poser des questions. L'une des actions considérées comme achevées concerne la consultation effectuée entre le secrétariat du GAC et les agents de liaison entrant et sortant. Je ne sais pas si le résultat de cette consultation a été diffusé à la GNSO et au GAC tel que cela a été

---

dit dans le plan de mise en œuvre où l'on a coché cette case comme quoi c'est fini. Moi, je ne l'ai pas vu.

Une autre remarque concerne la révision du manuel du PDP de la GNSO et une idée sur la proposition de modification pour incorporer le mécanisme de révision rapide en tant que caractéristique normalisée. D'après ce que je comprends, il y a actuellement une période de commentaire public à ce sujet et je ne sais pas si cela a déjà été publié ni si le commentaire public est toujours ouvert, quelle est la date de fin de cette période.

Pour insister sur ce que je viens de dire, bon nombre des actions du plan de mise en œuvre consistent à rappeler au conseil de la GNSO ces recommandations. Je crois qu'on en tiendra compte implicitement lorsque ce sera incorporé au processus.

Avant de céder la parole, je voudrais que nous nous rappelions tous qu'une partie de la recommandation dit que nous avons la possibilité d'avoir un mécanisme de conciliation si nécessaire. Il est approprié de rappeler cela et de s'en servir.

JAMES BLADEL :

Merci, Manal. Pour répondre rapidement à vos questions, je comprends que le processus opérationnel qui intègre non seulement le mécanisme de révision rapide mais aussi d'autres modifications est ouvert au commentaire public jusqu'au 10

---

août si je ne m'abuse. Et les notes mentionnées par l'agent de liaison ont été présentées mais il n'y a pas eu de commentaires. J'espère que cela répondra à vos questions.

Il y a peut-être encore du travail à faire de notre côté pour ce qui touche à la révision qui a eu lieu, mais pour les révisions des commentaires, la période de commentaire est encore ouverte.

THOMAS SCHNEIDER : Moi, je voudrais faire quelques commentaires sur ce thème qui est très important, à mon avis. Je me rends compte qu'il est de plus en plus clair et qu'un nombre grandissant d'entre nous, je mentionne l'ambassadeur du Brésil tel qu'il l'a évoqué – nous avons un problème de plus en plus grand au niveau de la structure.

Nous en avons parlé avec le CA ce matin. Notre fonction ou notre rôle est de donner notre avis au CA et nous avons des problèmes parce que notre participation est tardive dans le processus.

Nous faisons autant de choses que possible pour participer en amont dans le processus mais c'est difficile pour plusieurs raisons. La première concerne la charge de travail et le nombre de questions à résoudre en même temps, simultanément. Nous allons parler de la question des priorités cet après-midi. Si l'ICANN dit qu'elle est inclusive du point de formel mais il faut

---

aussi une participation significative de la part de tous. Il faut trouver comment réduire la charge de travail à accomplir simultanément.

Un autre élément important est le suivant : on a beaucoup avancé mais il faut continuer à le faire, et il y a vraiment beaucoup de travail à accomplir pour la présentation du travail, pour que cela soit accessible à ceux qui n'ont pas les ressources permettant de faire une partie de ce travail de manière hebdomadaire ou quotidienne, à commencer par citer les noms des personnes responsables des processus, le thème du document, etc. Le plus important, c'est de renforcer cette prise de conscience, ce que l'on communique doit être accessible à ceux qui ne sont pas au sein de l'institution.

Cela se rapporte au travail quotidien mais aussi à tout ce qui est livré au commentaire public. Si nous avons des périodes de 30 ou 46 jours, en tant que représentant du GAC, on est censé analyser quelque chose et poser des questions ou consulter nos collègues au gouvernement ou les acteurs à l'international, si nous avons du mal, parfois pendant des heures, à comprendre ce qui est dit dans ce commentaire public, nous avons besoin ensuite de l'écrire et de l'expliquer aux collègues qui sont des parties prenantes que nous devons consulter pour qu'ils puissent comprendre ce dont il s'agit.

---

Tous ces efforts qui, bien sûr, consomment de nombreuses ressources pour pouvoir avoir une consultation pertinente, significative, dans le cadre de ce processus, si les choses étaient présentées de façon synthétique pour ne pas avoir à faire cet effort de traduction de la part du représentant du GAC pour que les institutions qu'ils représentent puissent comprendre ce qui se passe, cela renforcerait bien sûr l'ouverture des processus au sein de l'ICANN.

C'est quelque chose sur quoi nous devons nous pencher parce que c'est ce qui est le plus facile à faire entre autres choses à faire pour rendre ces processus accessibles non seulement aux gouvernements mais aussi à tous ceux dont les ressources sont limitées pour pouvoir présenter un soutien significatif, et pour que ces efforts puissent être considérés comme des efforts d'inclusion.

Le travail de la réforme de la transition des fonctions IANA et sur la responsabilité nous a montré qu'on peut montrer des choses très complexes en dix pages maximum, au delà de ce rapport final de 200 pages. Mais nous pouvons mettre des infographies. S'il y a ces encouragements que sont les documents brefs, l'ICANN a prouvé qu'elle pouvait faire cela, donc tous ces processus dits ouverts et inclusifs doivent être comme ça.

L'Indonésie, s'il vous plaît.

INDONÉSIE :

Merci, Tom.

Depuis lundi, nous avons passé du temps à discuter des mêmes choses, à savoir les gouvernements doivent répondre à des processus PDP, etc.

Il ne faudrait pas oublier que nous avons nous-mêmes, au niveau de nos gouvernements, un certain nombre de processus bureaucratiques que nous devons suivre, et cela prend du temps. Il se peut donc qu'une fois passé par tout ce processus bureaucratique, la période de consultation publique soit déjà finie, et les autres groupes vont nous dire que nous avons raté la période de consultation publique, vous aviez le temps de le faire et vous ne l'avez pas fait. Il faut comprendre que pour certains pays, comme l'Indonésie par exemple, il faut du temps pour pouvoir suivre certaines procédures.

Ce matin, Kavouss a parlé de la période 60 jours pour faire des commentaires comme délai minimum. Il faudrait tenir compte de ce commentaire parce que 60 jours, pour une organisation, pour une société, ça peut être un délai long, mais pour un pays, c'est un délai extrêmement court. C'est le type de problèmes auquel nous sommes confrontés au niveau de nos propres gouvernements pour pouvoir participer à ces consultations publiques.

---

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran.

IRAN : Juste une suggestion rapide. Dans la consultation publique, il y a eu une présentation qui était le fruit d'un an et demi de travail. Cela a donc pris un an et demi et il faut comprendre que pour un membre du GAC, il est assez difficile de saisir en très peu de temps un travail qui a pris un an et demi à être préparé. Serait-il possible d'avoir, pour chaque consultation publique, un résumé exécutif? Un résumé des éléments et des enjeux les plus importants pour chaque consultation publique.

THOMAS SCHNEIDER: Donna.

DONNA AUSTIN : Merci, Kavouss. Si nous pensons au processus, le GAC peut participer dans le mécanisme de recherche rapide et l'une des difficultés pour la GNSO, c'est que la plupart d'entre nous n'ont jamais travaillé dans des gouvernements et nous ne comprenons pas forcément quelles sont les questions pouvant avoir des implications au niveau des politiques publiques. C'est

---

pour ça que le mécanisme de recherche rapide est un mécanisme utile dans un premier temps.

Ensuite, les groupes PDP pourraient se pencher sur cette question de politique publique et revenir vers le GAC pour dialoguer par rapport à ces questions qui peuvent poser problème en matière de politiques publiques.

Je pense qu'à l'avenir, il faudra comprendre que ce mécanisme de recherche rapide est très important. Si nous pouvons le mettre en place de manière appropriée, les groupes PDP pourront mieux comprendre quelles seraient les questions qui posent problème aux membres du GAC, pour ensuite engager un dialogue avec le GAC sur ces points qui posent problème.

Nous avons entendu à plusieurs reprises les difficultés auxquelles sont confrontés les membres du GAC, nous en sommes conscients et savons que cela existe. Et nous sommes nous-mêmes confrontés à d'autres difficultés, vous n'êtes pas seuls. Il faut comprendre que quand on a plusieurs PDP en cours en parallèle, il est très difficile de tout gérer avec des ressources limitées. Je sais que vous avez un secrétariat très efficace qui vous aide, mais je pense que vous pouviez identifier pour nous quels sont les inquiétudes ou les sujets de politique publique qui vous pose problème, cela faciliterait notre travail.

---

JAMES BLADEL : Il ne nous reste que quelques minutes et je voudrais passer au point numéro 4 de l'ordre du jour. Il s'agit d'une mise à jour par rapport aux discussions concernant la révision par la GNSO du communiqué de Copenhague.

Nous avons eu des discussions concernant la participation du GAC au processus pour identifier les domaines qui pourraient avoir des implications au niveau des politiques publiques.

Je ne sais pas s'il y avait des éléments spécifiques du communiqué de Copenhague qui faisaient référence à la question des codes à deux caractères ou de la Croix-Rouge. Pourriez-vous me rafraîchir la mémoire à ce sujet ?

THOMAS SCHNEIDER : Oui. Il y a eu beaucoup de choses qui se sont passées depuis Copenhague. Certains d'entre nous ne comprennent pas tout à fait quel est l'objectif de la révision de la GNSO. On a senti dès le début qu'il y avait des opportunités de participer en amont, et maintenant on perçoit qu'il y a un message à faire passer au CA, à savoir qu'il faut faire connaître ce que vous aimez et ce que vous n'aimez pas dans l'avis du GAC. Ce n'était pas l'objectif de notre document. Voilà un peu le problème qui se pose, à savoir quelle est l'intention de cette révision ?

---

JAMES BLADEL :

L'intention de la révision était d'identifier des domaines ou des points du communiqué soumis à un travail de politiques en cours au sein de la GNSO, et de faire un point avec le CA sur les activités qui sont en cours et qui se rapportent au communiqué du GAC.

Il y avait un élément du communiqué de Copenhague qui concernait l'éventuelle extension de la portée du travail du GAC, à savoir ces dialogues qu'il y avait entre le CA et certains membres individuels. Des membres de la communauté ont soulevé des inquiétudes par rapport aux objectifs de ce type de dialogue et les implications que cela pourrait avoir dans d'autres types de politiques futures.

Quand nous rédigeons ces réponses, nous sommes tout à fait conscients que nous nous focalisons sur certains domaines spécifiques des avis du GAC. Et ces réponses ou ces révisions aident le CA à mieux comprendre les différents points de vue des uns et des autres.

Je sais qu'en général, nous avons un peu de retard par rapport à la réponse que nous devons fournir, je sais qu'on est une réunion en retard en général. Nous essayons de faire mieux, mais pour le moment, nous avons encore un peu de retard. Je pense qu'on est en train de rater des périodes de consultation qui pourraient être utiles.

---

ÉGYPTE: Très rapidement. Thomas, vous avez abordé le point que je voulais soulever. C'est moi qui ai soulevé cette question lors de notre appel entre la GNSO et l'équipe de direction du GAC. Il s'agit d'observations de nature générale qui ne ciblent pas un avis du GAC en particulier. On parle de manière générale et non pas seulement du communiqué de Copenhague. On a ce sentiment que nous serions en train de nous éloigner de l'objectif de départ. Voilà, ma remarque ne faisait pas référence à un communiqué en particulier, c'était une remarque de nature générale.

THOMAS SCHNEIDER : Merci pour cette clarification.

La Norvège, 30 secondes.

NORVÈGE : Je voulais dire que je tiens à remercier la GNSO d'avoir passé en revue les avis du GAC afin d'essayer d'identifier les éléments les plus pertinents par rapport à vos processus. Je pense que c'est un processus constructif, c'est quelque chose de positif.

Et par rapport au commentaire de Donna, c'est au GAC d'identifier les sujets qui peuvent avoir des implications en

---

matière de politiques publiques. C'est tout à fait exact, cela relève de notre responsabilité et je suis d'accord sur l'importance du mécanisme de recherche rapide.

THOMAS SCHNEIDER : Je suis d'accord avec la Norvège. Le problème, c'est que nous avons besoin de temps pour pouvoir identifier ces questions qui ont des implications en matière de politiques publiques.

Merci beaucoup à tous.

JAMES BLADEL : Merci à tous. Merci pour votre temps, Manal, Thomas et tous ceux qui sont autour de la table.

ROYAUME-UNI : Pour nos collègues du Commonwealth, il y aura une réunion, ici, dans cette salle. Il y aura de quoi manger.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**